



Déclaration liminaire  
Union syndicale Solidaires  
CSE du 15 juin 2023

L'Union syndicale Solidaires dénonce la dégradation des conditions de travail dues à la réforme de la voie professionnelle, au passage des épreuves de spécialités en mars pour le lycée, à parcoursup, à la mise en place du pacte dans le premier comme dans le second degré.

Les fédérations de l'Education de l'Union syndicale Solidaires demandent le retrait du Pacte qui alourdit la charge de travail, qui amplifie les inégalités, qui renforce une possibilité de favoritisme de la part de la hiérarchie, de même l'Union syndicale Solidaires rejette le pacte spécifique aux lycées professionnels encore plus contraignant et régressif pour les personnels et enseignant.es.

Les fédérations de l'Education qui composent l'Union syndicale Solidaires dénoncent le mépris et la maltraitance du gouvernement envers les personnels de l'Education Nationale. L'idée traîne chez certains politiques que les enseignant.e.s travaillent peu de 15 à 27 h par semaine et qu'ils sont aussi très souvent en vacances !!! A cela s'ajoute le "travailler plus pour gagner plus", vieille rengaine "libérale" qui permet au gouvernement de baisser le pouvoir d'achat tout en culpabilisant les salarié.e.s. L'annonce de l'augmentation de 10 % tant attendue par les enseignants est encore une fois une mascarade puisque cette hausse ne concernera pas tout le monde et pour la majorité d'entre nous, la hausse des primes ne compensera absolument pas la perte de pouvoir d'achat.

Le ministère de l'Éducation met en place le Pacte, dès la rentrée 2023, pour tout.e enseignant.e volontaire du 1er ou 2nd degré. Les fédérations de l'Education de l'Union syndicale Solidaires lancent une alerte contre ce pacte.

Le gouvernement pense que, sous prétexte que les enseignant.es ont besoin d'argent, ces derniers vont signer, alors que s'ils sont sous-payé.e.s, c'est bien la conséquence de la politique d'austérité et d'économie ciblée sur le ministère de l'Éducation Nationale. Une chose est sûre : il s'agit de travailler plus pour gagner plus et non d'une revalorisation ! Nous sommes déjà épuisé.e.s par une charge de travail croissante, jusqu'où peut-on tenir ?

Les attributions des missions sont « au bon vouloir » des chef.fe.s d'établissements. Il est fort à parier que les volontaires seront précaires ou encore contraint.e.s d'accepter sous la pression des chef.fe.s d'établissement - pour préserver leur poste.

Pour l'Union syndicale Solidaires et les fédérations de l'Education qui la composent, le projet de Pacte est inacceptable :

- Il renforce les inégalités femmes/hommes et valides/non valides, personnes en situation de handicap ou de santé fragile ;
- Il allonge le temps de travail, alors même que les études montrent que les enseignant.es en France travaillent déjà plus de 43h par semaine ;
- Il augmente encore un peu plus le pouvoir des chef.fe.s d'établissement et des directions d'école ;

- Il favorise, à terme, la disparition des IMP et de beaucoup d'heures supplémentaires, le maintien n'est garanti que cette année ;
- Il crée un chemin périlleux vers l'annualisation de notre métier avec le paiement « à la mission » et les missions du pacte non quantifiées en durée.

Les fédérations de l'Éducation de l'Union syndicale Solidaires refusent le pacte sous toutes ces formes.

L'Union syndicale Solidaires revendique une réelle augmentation de nos rémunérations et une véritable reconnaissance du métier, un salaire décent pour les personnels et les enseignant.es sans augmentation du temps de travail et des créations de poste à la hauteur des besoins.

Les bas salaires expliquent en partie le manque d'attractivité des métiers exercés au sein de l'Éducation nationale. Il est urgent d'augmenter les salaires et de reconnaître l'expertise professionnelle de tous les personnels. Les AESH sont en situations précaires dans les établissements scolaires publics et privés sous contrat. L'Union syndicale Solidaires exige un vrai statut et une réelle hausse des salaires de ces actrices et acteurs essentiels du monde de l'Éducation et de l'inclusion scolaire. Quand le ministère leur garantira-t-il la possibilité de vivre dignement de leur travail ?

Les fédérations de l'Éducation de l'Union syndicale Solidaires refusent la militarisation de la jeunesse, par les levées et salut au drapeau, l'uniforme, les chants martiaux, les exercices physiques pour lui apprendre à obéir. Nous revendiquons que les sommes importantes dévolues pour le SNU doivent être consacrées à l'Éducation nationale, à la Jeunesse et aux Sports et à de réelles politiques jeunesse ambitieuses. Nous soulignons l'importance que nous attachons à des politiques publiques qui viennent soutenir et favoriser l'émancipation des jeunes, la lutte contre leur précarité aggravée.

Enfin l'enseignement privé sous contrat est très majoritairement financé par des fonds publics. Pourtant, les contrôles financiers, pédagogiques et administratifs sont quasi inexistantes comme l'annonce la cour des comptes dans un rapport publié jeudi 2 juin. Il existe une concentration de plus en plus importante d'élèves de milieux favorisés et très favorisés dans ces établissements et le gouvernement veut nous faire croire que le protocole signé, très peu contraignant pour le privé sous contrat avec l'État va résoudre le problème de mixité sociale. L'Union syndicale Solidaires dénonce l'utilisation des fonds publics sans contrôle de l'État et un soutien aveugle face à des situations d'inégalités évidentes. L'Union syndicale Solidaires et les fédérations qui la composent exigent la mise en place de solutions pour préserver voire retrouver une égalité des chances pour toutes et tous.